

Compte rendu du conseil syndical du mardi 9 novembre 2021

1°) Changement des portes des ascenseurs

Les 2 ascenseurs de la batterie basse sont terminés.

Concernant la partie haute, celui de gauche est en cours de rénovation (le nouveau revêtement de sol sera posé dans la foulée). La panne du mardi 9 novembre sur le 2^{ème} ascenseur est due à une fuite d'eau sur une colonne d'évacuation, qui a inondé en partie les fosses d'ascenseurs côté nord, bloquant momentanément le seul ascenseur resté opérationnel.

2°) Rénovation du hall

Les travaux votés il y a plusieurs années n'ont pu être effectués en même temps que la rénovation des paliers de 2017 en raison d'une fuite récurrente au niveau des boîtes aux lettres. Celle-ci étant enfin résolue, les travaux vont normalement pouvoir commencer en début d'année, après mise à jour des devis.

3°) Réparation des balcons très dégradés

La campagne est terminée et les réparations effectuées sont satisfaisantes.

4°) Visite annuelle de Gereco

Elle a été effectuée pendant les vacances de la Toussaint: le bilan des visites est en attente.

Rappel : notre contrat de maintenance comprend également, en complément de ce passage annuel, l'entretien des robinets d'arrêt (1/4 de tour) et des chasses d'eau.

En cas de problème (vannes d'arrêts bloquées/difficiles à manœuvrer ou fuite sur chasse d'eau) un plombier est présent dans la tour tous les mercredis matins (il suffit de vous inscrire à la loge pour qu'il intervienne gratuitement).

5°) Locaux vélos

La visite hebdomadaire permet de garder ces locaux dégagés et propres pour un usage facilité. Comme demandé par le syndic, merci de penser à [coller une étiquette sur le cadre avec votre n° d'appartement](#) : en effet, plusieurs vélos présents dans nos locaux appartiennent à des gens qui ont déménagé ou habitent les Tours voisines et occupent indûment nos places...

Vous pouvez également encore vous inscrire à la loge pour avoir une place réservée dans le local du RDC.

Les vélos non étiquetés seront donc désormais enlevés (même en état de rouler), car considérés comme n'appartenant pas à des habitants de Chéops.

Les règles déjà affichées seront précisées dans le guide du résident et présentées en AG.

Enfin, la création du 3^{ème} local prévu devrait commencer prochainement.

6°) Divers

-Site internet : vous pouvez y consulter le guide du résident ainsi que le compte-rendu mensuel du conseil syndical, et y déposer vos petites annonces.

-Le chauffage a été rétabli mi-octobre. Son fonctionnement est correct pour le moment et la température correspond à celle prévue au contrat.

-Pensez à mettre à jour vos N° de téléphone et adresses mail au PC sécurité afin de pouvoir être joints en cas d'urgence.